



RCS : AURILLAC

Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00195

Numéro SIREN : 795 171 883

Nom ou dénomination : 3C ENERGIES 15

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000349

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AURILLAC

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/000349**
n° de gestion : **2013B00195**
n° SIREN : **795 171 883 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 21/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

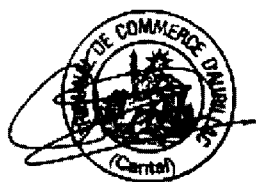
3C ENERGIES 15 - Société par actions simplifiée
la Grange Guiral 15290 Omps -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



113919

3201900349

DGFIP N° 2033-A 2016

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C ENERGIES 15 Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise LA GRANGE GUIRAL 15290 OMPS

Numéro SIRET * 7 9 5 1 7 1 8 8 3 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 6 2 0 1 6</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 6 2 0 1 5</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	186 311	155 273
	Immobilisations financières * (1)	040	042	46	46
	Total I (5)	044	048	186 357	155 319
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	550	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	101 535	30 330
	{ Autres * (3)	072	074	5 116	26 181
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	20 760	24 160
	Charges constatées d'avance *	092	094	19 189	134
	Total II	096	098	147 150	80 805
	Total général (I+II)	110	112	333 507	236 124
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000	2 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		200	200
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132		20 834	10 566
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		25 977	10 268
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		49 011	23 034
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164		232 517	168 156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169		21 429	30 356
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)	172		30 550	14 578
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		284 496	213 090
Total général (I + II + III)		180		333 507	236 124
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	212 453
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	192 808
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3C ENERGIES 15		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 0 0 6 2 0 1 6		13 0 0 6 2 0 1 5					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	22 530						
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214							
					217	218	174 680		115 723				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226							
Autres produits					230	0							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)					232	197 210		115 723					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	66 978		23 252				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	40 460		35 876				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 18)				244	484		455				
	Rémunérations du personnel *					250	36 753		32 983				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	14 364		11 922				
	Dotations aux amortissements *					254	6 497						
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1		0			
				260									
Total des charges d'exploitation (II)					264	165 536		104 487					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	31 674		11 236					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	1		0				
	Produits exceptionnels				(IV)	290							
	Charges financières				(V)	294	5 697		968				
	Charges exceptionnelles				(VI)	300							
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	25 977		10 268					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	25 977	314					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986	25 977	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	342	25 977			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989								
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346	350				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	0	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I S seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat							360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	0	372						

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 333 507.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 197 210.41 Euros et dégageant un bénéfice de 25 977.39 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre			192 808
TOTAL			192 808
Autres titres immobilisés	46		
TOTAL	46		
TOTAL GENERAL	46		192 808

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			192 808	192 808
TOTAL			192 808	192 808
Autres titres immobilisés			46	46
TOTAL			46	46
TOTAL GENERAL			192 854	192 854

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre		6 497		6 497
TOTAL		6 497		6 497
TOTAL GENERAL		6 497		6 497

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	6 497				
TOTAL	6 497				
TOTAL GENERAL	6 497				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	101 535	101 535	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 080	5 080	
Débiteurs divers	36	36	
Charges constatées d'avance	19 189	19 189	
TOTAL	125 840	125 840	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 223	5 223		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 429	21 429		
Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 678	5 678		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 168	13 168		
Autres impôts taxes et assimilés	242	242		
Autres dettes	8 962	8 962		
TOTAL	57 202	57 202		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	20			20

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 530
Total	22 530

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 223
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 736
Dettes fiscales et sociales	5 920
Autres dettes	8 962
Total	22 841

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 189
Total	19 189

3C ENERGIES 15
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : la Grange Guiral,
15 290 OMPS
795 171 883 RCS AURILLAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

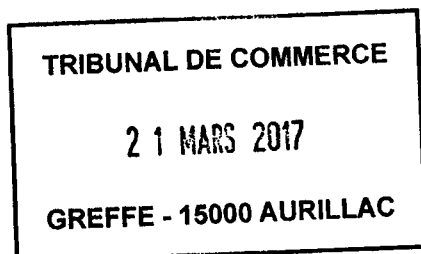
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 977,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 977,87 euros
En totalité au compte "autres réserves"	25 977,87 euros
Qui s'élève ainsi à 46 811 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 DECEMBRE 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Pierre CALDEFIE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Pierre CALDEFIE", written over a horizontal line.